

LE RUGBY PROFESSIONNEL A GÉNÉRÉ 1,25 Md€ D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POUR LES TERRITOIRES SUR LA SAISON 2018-19

Paris, le 3 novembre 2020 – Au-delà de leur rôle sportif et culturel, les clubs de rugby professionnels et les championnats de TOP 14 et PRO D2 contribuent significativement à l'activité économique et sociale dans les territoires. Mandatés par la Ligue Nationale de Rugby (LNR), le Centre de Droit et d'Économie du Sport et le cabinet Pluricité ont évalué cette activité économique à 1,25 milliard d'euros, au titre de la saison 2018-19. Ce levier économique local est aujourd'hui très fragilisé par l'absence du public dans les stades avec la crise de la covid-19.

Parmi les chiffres clés de l'étude :

- 1,25 milliard d'euros d'activité économique générée pour les territoires sur la saison ;
- 2ème sport français en poids économique dans les territoires ;
- 4072 emplois équivalent temps plein ;
- 4,45 millions de spectateurs dans les stades pour la saison 2018-2019 ;
- 113,4 millions d'euros de contribution fiscale et sociale sur la saison.

● Le public, moteur du modèle économique du rugby

Le rugby professionnel français est reconnu pour l'attractivité mondiale de ses championnats de TOP 14 et de PRO D2 et pour l'ancrage local de ses 30 clubs et la passion qu'ils génèrent auprès du public. Les clubs, le public, les partenaires, les diffuseurs et la Ligue sont au cœur du modèle économique du rugby professionnel. Les dépenses de l'ensemble des acteurs sont évaluées à 1,25 milliard d'euros sur la saison 2018-2019.

"Le rugby est le sport du lien social et de la convivialité par excellence. Il se révèle aussi être un contributeur très important à la vie économique et sociale des territoires. Les clubs sont bien souvent l'âme sportive d'une ville et d'une région, et toujours un acteur économique qui compte. Ce modèle économique est très fragilisé en ces temps de crise car indissociable de la présence du public et des partenaires les jours de match." explique Paul Goze, Président de la LNR.

● Un poids économique direct significatif

L'activité du rugby professionnel sur l'économie des territoires est portée majoritairement par les dépenses des clubs professionnels et de la Ligue (543 M€) et par l'attachement du public pour ce sport qui a réuni plus de 4,45 millions de spectateurs dans les stades lors de la saison 2018-2019, avec un total de dépenses estimé à 253 M€, dont la billetterie.

● Des pourvoyeurs d'emplois sur les territoires

Le poids économique des clubs se mesure aussi par le volume d'emplois soutenus, soit 4072 emplois équivalent temps plein. L'activité des clubs contribue à soutenir 2279 emplois directs (LNR et clubs professionnels), et 1793 emplois indirects et induits - personnes dont l'activité est directement liée à l'événement, que ce soit pour l'hébergement, la restauration, les transports et les commerces. Les clubs sont des acteurs sociaux majeurs de leur territoire.

● Une contribution sociale et fiscale importante

Le rugby professionnel français est également un contributeur important aux recettes publiques (Etat et collectivités territoriales). Dans le détail, elles proviennent des charges sociales (92,3 M€), des impôts et taxes divers (15,9 M€), des impôts sur le bénéfice (1,4 M€) et des prélèvements liés aux paris sportifs (3,8 M€). Au total, ce sont ainsi près de 113,4 M€ de contributions sociales et fiscales qui sont versées par les différentes parties prenantes (LNR et clubs) sur la saison 2018-2019.

● Les clubs professionnels, acteurs économiques majeurs des territoires

Dans le cadre de sa stratégie de responsabilité sociétale et environnementale, la Ligue Nationale de Rugby a initié une démarche afin de développer une plate-forme en ligne permettant aux clubs professionnels de rugby de mesurer leur contribution économique locale. Un outil conçu d'une part à partir de données internes aux clubs (caractéristiques comptables, fréquentation du public, données sociales) et d'autre part de caractéristiques liées au public et collectées via des enquêtes ad hoc. Pour la saison 2018-2019, 12 clubs de TOP 14 et 8 clubs de PRO D2 se sont engagés dans cette démarche.

● Méthodologie

Le Centre de Droit et d'Economie du Sport et le cabinet Pluricité ont privilégié une méthodologie visant à évaluer l'activité économique générée par le biais de l'agrégation des dépenses réalisées par les différentes parties prenantes : entreprises (sportives et non-sportives), fans (spectateurs et parieurs) et acteurs publics (Etat et collectivités territoriales). Les chiffres de ce rapport ont été établis à partir des données comptables fournies par la LNR et par la Direction Nationale d'Aide et de Contrôle de Gestion (DNACG). Les données relatives aux dépenses des spectateurs proviennent du programme d'étude de poids économique mené par le CDES et Pluricité au cours de la saison 2018-2019 par le biais de questionnaires électroniques auprès des spectateurs (plus de 30 000 réponses exploitables).

Les données relatives aux dépenses des médias et des sponsors ont été collectées par le biais d'entretiens individuels avec les représentants de chacune des entités. Les données relatives aux paris sportifs ont été collectées auprès des organismes de régulation officiels (notamment l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne) et de la FDJ.

CONTACT PRESSE

Thibault BRUGERON – thibault.brugeron@lnr.fr – 01 55 07 87 51